



AMBASSADE DE SUISSE  
AU SÉNÉGAL

DAKAR, le 20 décembre 1963

1, rue Victor Hugo  
B. P. 1772  
Tél. 263.48

Réf. :

RP No 2 - MAURITANIE

I Rapport du Président sur l'état de la Nation  
II Froid franco-mauritanien

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'ère d'austérité dans laquelle le Président Daddah vient de faire entrer son pays est cause qu'il n'a pas pourvu cette année à tous les frais de transport et d'entretien du corps diplomatique qui s'était rendu de Dakar à Nouakchott pour l'anniversaire de l'indépendance.

C'est bien en effet le mot austérité qu'il convient de placer en tête du rapport que j'ai l'honneur de vous adresser, dans la mesure où il signifie qu'un pays qui veut faire respecter son indépendance doit accepter les renoncements qui vont avec sa pauvreté. Or, c'est bien là ce qui distingue la Mauritanie des autres membres de l'UAM qui n'éprouvent aucune vergogne à vivre largement aux frais de la France.

La Mauritanie évidemment se trouve dans une position particulièrement délicate, située comme elle l'est aux confins d'un Etat puissant et hostile. Ce voisinage lui conseille une résolution et une fierté particulièrement intranquillantes.

./.

Monsieur Friedrich Traugott Wahlen  
Conseiller fédéral  
Chef du Département politique fédéral  
B e r n e

4 copies (sans annexes)

Dodis



I Rapport du  
Président  
sur l'état  
de la Na-  
tion

Le Président Daddah l'avait démontré au Congrès du Parti du Peuple le 25 mars déjà dans un "Rapport moral" où il déclarait notamment que l'état de territoire assisté qui allait avec l'époque coloniale avait développé entre autres en Mauritanie une mentalité résignée portant la population à attendre de l'extérieur la solution de ses problèmes. Il y faisait ensuite la revue des dures épreuves qui ont été épargnées à la Mauritanie et à travers lesquelles d'autres peuples colonisés ont dû passer pour se rendre indépendants. Il montrait comment leurs épreuves ont habitué ces peuples aux privations et leur permettent de supporter en temps de paix les renoncements qui correspondent à leur pauvreté plus facilement que les Etats qui comme la Mauritanie sont parvenus à l'indépendance par un procédé pacifique et il concluait que le moment était venu pour les Mauritaniens de faire à leur tour cette option en réduisant leurs dépenses d'administration assez pour pouvoir renoncer à la subvention d'équilibre de la France de 500 millions de francs CFA à partir du 1er juillet 1963.

./.

On trouve les détails de l'application de cette politique dans le "rapport sur l'état de la nation" dont je joins ici un exemplaire et que le Président Daddah a lu à l'Assemblée nationale le jour anniversaire de l'indépendance.

Les passages les plus importants de ce rapport ont trait au durcissement de la volonté d'indépendance dont je viens de parler et à ses effets sur le budget. Ils concernent ensuite le plan de développement quadriennal et se rapportent enfin à la politique étrangère de la Mauritanie.

./.

Concernant le plan quadriennal, je rappelle que jusqu'à présent le développement de la Mauritanie n'avait été assuré que par un programme provisoire lequel, à part les grands projets d'exploitation privés (MIFERMA, pêches et conserveries) concernait uniquement les besoins les plus urgents de l'économie pastorale et agricole (travaux de forage et d'irrigation).

Je n'ai pas pu obtenir de l'administration mauritanienne un seul exemplaire du plan quadriennal de développement, mais on trouve<sup>sur</sup> celui-ci des renseignements suffisants dans le rapport ci-joint pour apprécier l'esprit dans lequel il a été conçu, à savoir le même esprit d'austérité qui a présidé à l'établissement du budget.

En matière de développement cette austérité se traduit par ceci que le plan met l'accent sur les investissements productifs et prévoit peu de dépenses pour l'équipement social du pays.

Le développement de l'industrie et du commerce incombera essentiellement à l'initiative privée dont les prévisions estiment les investissements à 14,2 milliards environ lesquels, répartis par ordre de grandeur décroissant, iront aux fers de Fort-Gouraud, aux cuivres d'Akchout, aux pêcheries, à la recherche du pétrole, aux carrières de gypse et enfin à divers investissements portuaires, bancaires et commerciaux. D'autre part 13,5 milliards d'investissements publics fournis principalement par le FAC et par le FEDOM serviront à développer les infrastructures des transports terrestres et aériens, les productions rurales, la formation des cadres

et les plus faibles crédits, moins d'un milliard, allant à l'hygiène, ce qui atteste bien la volonté mauritanienne de ne pas se soucier du mieux-être de la population avant d'avoir constitué un revenu national suffisant pour le payer.

Cette attitude et la rigueur avec laquelle elle est observée est unique en Afrique.

S'adressant à l'Assemblée nationale au sujet de la politique étrangère, le Président Daddah a fait une revue des événements de l'année, en tête desquels il a placé la fondation de l'Organisation de l'Unité Africaine à Addis Abeba et la poursuite de la lutte contre la domination portugaise et l'apartheid.

Toutefois, les autres problèmes continentaux n'occupent pas dans les préoccupations du Gouvernement autant de place que celui de la reconnaissance de la souveraineté mauritanienne par la totalité des Etats africains. C'est pourquoi le Président Daddah a mis en relief d'un côté le soulagement qu'a procuré à son pays la signature du traité de Kayes qui a rétabli enfin des relations d'amitié et de confiance entre Nouakchott et Bamako et de l'autre le souci que lui cause la persistance du Maroc dans son attitude hostile.

Cette hostilité s'est manifestée dans les réserves avec lesquelles le Maroc a fini par adhérer à la Charte d'Addis Abeba et par le manège subversif qu'il continue à mener contre la Mauritanie.

Au mois d'août en effet le Gouvernement mauritanien s'est vu obligé d'arrêter et d'inculper d'atteinte à la sûreté de l'Etat les transfuges auxquels le pardon avait été accordé au mois de mars dans les circonstances que j'ai décrites dans mon rapport no 1 du 11 avril. Cette arrestation a été provoquée par l'arrivée sous un déguisement en Mauritanie d'un inspecteur de police secrète marocain à qui ses chefs avaient donné mission de prendre contact avec Ould Oumeir et ses compagnons afin d'ourdir avec eux un plan de subversion. Mettant le comble à ses outrages, le Maroc vient de désigner ce traître comme Ministre des Affaires sahariennes.

Il est assez compréhensible que dans ces circonstances la Mauritanie ait saisi comme une aubaine l'occasion que la dispute algéro-marocaine lui offrait de recevoir de l'Algérie et de l'Egypte des gages nouveaux de la reconnaissance qu'ils lui avaient accordée en signant avec elle la Charte d'Addis Abeba. Aussi bien, sans se réjouir de la dispute en question, le Président Daddah<sup>n'</sup> n'a-t-il pas manqué de louer le succès d'une mission qu'il avait envoyée au Caire et de se féliciter de la présence à Nouakchott d'une délégation de la RAU dirigée par le Ministre de la Santé, Nedaur El Mouhandiss. Il n'a eu garde d'omettre la chaleur de l'accueil qui venait de lui avoir été fait en Guinée. Enfin, il a tenu à mettre un accent particulier sur les "excellentes relations que nous entretenons avec l'Espagne", sur quoi je reviendrai plus bas.

## II Froid franco-mauritanien

J'ai eu l'occasion dans mon rapport déjà cité du 11 avril de vous renseigner au sujet de l'extrême agacement qu'on éprouvait à Nouakchott du fait de l'ingérence du Président Senghor dans la question du Maroc et de la Mauritanie. L'initiative

du Président Senghor contemporaine du retour des transfuges à Nouakchott avait obligé le Président Daddah à faire comprendre à celui-ci que la Mauritanie n'était pas disposée à se laisser entraîner dans des conversations avec le Maroc avant que celui-ci eût reconnu à la face du monde et sans équivoque la souveraineté mauritanienne.

Or, malgré cela, à l'occasion de sa visite au Roi du Maroc en juillet, le Président Senghor s'est de nouveau exprimé, à l'aéroport d'Orly d'abord puis à Rabat, dans des termes indiquant que le Sénégal préconisait l'engagement d'un dialogue entre le Maroc et la Mauritanie.

Ces déclarations avaient donné lieu à nouveau le mardi 23 juillet de la part de la Mauritanie à une mise au point qui ne prenait pas seulement à parti le Sénégal mais même la France. Le Président Daddah a prononcé en effet à cette occasion la phrase que voici :

"Quant à nos amis - et nous en avons heureusement beaucoup,  
"en Afrique et en Europe, particulièrement la France - qui  
"sont en même temps les amis du Maroc - et c'est tout à fait  
"normal - nous ne leur en voulons pas pour leurs tentatives  
"visant à résoudre ce qu'ils appellent le problème maurita-  
"nien. Je dois, toutefois, préciser que, pour nous, il n'y  
"a pas de problème mauritanien. Il me paraît indispensable  
"d'affirmer aussi que nous n'avons chargé personne de parler  
"en notre nom, encore moins de négocier en notre nom. Nous  
"sommes adultes et nous connaissons ce qui est mieux pour  
"notre pays. Je ne comprends pas, je ne vois pas pourquoi  
"des amis aussi bien informés que nous, veulent être plus  
"Mauritaniens que les Mauritaniens. En tous cas, qu'il soit

"également entendu que les Mauritaniens ne sauraient négocier leur indépendance, ni marchander celle-ci. Si des amis communs du Maroc et de la Mauritanie veulent demander au Maroc de se rendre à l'évidence et de sortir de son isolement, en nous reconnaissant, c'est leur droit le plus absolu, mais qu'il soit compris qu'ils le font de leur propre initiative. La presse inspirée est libre d'appeler cela rigidité, intransigeance. Mais pour nous, il s'agit d'un problème essentiel, fondamental, dans lequel notre position n'a pas varié et ne variera pas."

Ces allusions qui visent indirectement le Sénégal et plus directement la France m'ont engagé à aborder la question avec S, le Directeur de Cabinet du Président, qui m'a confirmé que bien qu'il n'eût pas jugé opportun de le dire expressément dans son discours à l'Assemblée nationale, le Président n'avait absolument pas changé sa politique en cette affaire. Aujourd'hui comme hier la Mauritanie considère comme un préalable indispensable à toute espèce d'ouverture que le Maroc reconnaisse expressément et sans réserve sa souveraineté.

S m'a déclaré aussi que la dispute entre le Maroc et l'Algérie n'avait pas été prise par la Mauritanie comme un prétexte pour opérer avec l'Algérie et l'Egypte un rapprochement particulier susceptible de relâcher le moins du monde ses liens avec l'Afrique au sud du Sahara. Le fait par la Mauritanie d'avoir saisi l'occasion pour rendre plus formelles et partant plus visibles ses relations avec l'Egypte et l'Algérie de même que le voyage du Président Daddah en Guinée n'annoncent pas non plus le moindre change-

ment dans le comportement idéologique des Mauritaniens qui tiennent à leur individualité spirituelle autant qu'à leur souveraineté.

En plus de cela, S m'a assuré que la position de la Mauritanie en Afrique demeurerait bien celle que le Président Daddah m'avait lui-même tracée en son temps (voire mon rapport no 2 du 6 décembre 1961).

Le poste d'Ambassadeur de France à Nouakchott étant actuellement vacant, il m'a paru intéressant de procéder à Dakar d'où sont parties les initiatives critiquées par le Président Daddah, à une enquête complémentaire dans les milieux français intéressés.

C'est ainsi que j'ai abordé l'Ambassadeur de France, M. Lucien Paye, qui connaît aussi bien l'Afrique du Nord que le Sénégal pour avoir passé la plus grande partie de sa carrière d'administrateur au Maroc, en Algérie et en Tunisie et pour avoir été plusieurs années recteur de l'Université de Dakar. Aux connaissances de l'Afrique que M. Paye a ainsi acquises par une longue expérience personnelle s'ajoutent les relations étendues qu'il possède en haut lieu en France et des contacts à l'Elysée qu'il a établis en occupant deux ans durant le poste de Ministre français de l'Education nationale.

J'ai été frappé d'emblée de la peine que mon interlocuteur prenait pour se faire l'avocat des initiatives du Président Senghor concernant la solution du problème marocomauritanien et pour critiquer la ténacité du Président Daddah à demeurer sourd à ces suggestions.



"La France", m'a déclaré M. Paye, "ne serait pas fâchée que le Président Daddah assouplît sa position et comprît qu'il aurait intérêt à accepter le dialogue vers lequel le Sénégal essaie de le diriger et que le Roi Hassan serait sans doute aise de pouvoir engager avec lui". M. Paye a fait un parallèle entre cette affaire et l'affaire d'Algérie en déclarant : "Après tout nous n'aurions jamais pu faire la paix avec l'Algérie sans Evian. Pourquoi Daddah ne veut-il pas user de la même sagesse et s'y prendre de la même manière ? Nous comprenons le fond de sa pensée, mais nous souhaiterions qu'il ne choisît pas pour résoudre son conflit avec le Maroc une voie qui rend à celui-ci la solution de ses multiples problèmes aussi difficile que possible. La France répro~~u~~ve d'autant plus cette intransigeance qu'à son avis le Roi Hassan comprend que la souveraineté mauritanienne ne peut plus être renversée et que si extérieurement il la conteste c'est par opportunisme eu égard à des faits de politique intérieure. Daddah devrait se prêter à un accommodement qui résoudrait le problème mauritanien sans faire perdre à Hassan l'appui de la droite de l'Istiqlal. Vu ces circonstances, il a été pour le moins maladroit de la part de Daddah de se livrer précisément maintenant à des gestes particulièrement chaleureux vis-à-vis de l'Egypte en attendant de le faire envers l'Algérie dont une mission est attendue à Nouakchott<sup>x</sup>. Mais ce qui a produit l'effet le plus déplorable à l'Elysée, c'est qu'à l'occasion de son voyage en Guinée le Président Daddah, qui assistait à une parade au cours de laquelle l'Ambassadeur de France, jugeant son pays insulté, a quitté sa place officielle, s'est quand même livré à un éloge outré du régime guinéen qui a choqué le Président de Gaulle."

x elle y est arrivée le 3 XII

./.

Ces propos de l'Ambassadeur de France sont nets. Ils font clairement comprendre qu'il y a actuellement un froid entre Paris et Nouakchott, le Président Daddah n'estimant pas possible de soutenir la politique française vis-à-vis du Maroc.

Ceux en revanche dont a usé C, chef d'état major du général commandant la zone outre-mer no 1 (dont la juridiction et par conséquent les informations couvrent la Mauritanie) allaient beaucoup plus loin.

Le Colonel C paraissait personnellement irrité de la politique de Daddah et il prétendait que ce dernier avait procédé à ce qu'il appelait "un virage complet", comme si les Mauritaniens venaient littéralement de s'être livrés corps et âme au Président Nasser. Je cite cette opinion, que soutenait le Directeur de l'Agence France Presse, un homme pourtant circonspect, non parce que je lui attribue de la valeur, mais parce qu'elle illustre les sentiments qui peuvent animer parfois encore des Français occupant des positions relativement élevées.

Le correspondant du "Monde" à Dakar, B, qui possède un jugement modéré et qui est très bien informé, considère de son côté que si la Mauritanie a accédé à la souveraineté avec les encouragements et le soutien matériel de la France, il ne faut pas perdre de vue que cela s'est passé à une époque où les relations franco-marocaines étaient extrêmement mauvaises. La France avait alors tout lieu de redouter que ses intérêts au Maroc ne subissent pas à la longue un sort plus favorable que ses intérêts en Algérie. Ainsi, en détachant définitivement du Maroc le territoire qui constitue

aujourd'hui la Mauritanie, elle conservait la voie libre aux capitaux français intéressés à la mise en valeur des gisements de fer de Fort-Gouraud. Ce point étant maintenant acquis et ayant valu à la Mauritanie un appui plus ferme que celui qu'elle aurait pu obtenir dans d'autres circonstances, la France considère qu'au moment où le Maroc revient à elle, le Président Daddah pourrait répondre à son amitié par une attitude plus souple envers le Roi Hassan.

Le Président Daddah et ses intimes collaborateurs sont extrêmement réservés quand on les interroge à ce sujet. Je me livre donc à une hypothèse quand je présume qu'ils regardent les événements du Maghreb dans une perspective plus éloignée que la France. Celle-ci s'est réconciliée il est vrai avec le trône marocain, mais qui dit que celui-ci résistera à la longue aux assauts du nasserisme et qu'un jour les gens qui commanderont à Rabat ne seront pas ceux qui aujourd'hui déjà cherchent leurs inspirations à Alger ou au Caire ? Il ne me paraît pas déraisonnable de tenir compte de cette possibilité et les déclarations qui m'ont été faites à Nouakchott attestent que si la Mauritanie le fait c'est uniquement pour sauvegarder ses intérêts nationaux et sans la moindre sympathie idéologique.

Cela n'empêche pas que cette attitude a failli lui coûter cher économiquement parlant. On y trouve une allusion légère dans le rapport sur l'état de la Nation ci-joint à la page 46. Le Président Daddah y rappelle que l'année dernière encore il devait admettre que les pourparlers engagés en vue de la mise en exploitation des gisements de cuivre d'Akchout étaient dans une impasse. Il

ajoute que celle-ci vient d'être franchie grâce à de nouvelles études et à l'intervention d'un groupe canadien. Le Président précise que les arrangements conclus avec ce groupe ne compromettront pas les intérêts des actionnaires de Micuma, c'est-à-dire le Gouvernement mauritanien et le Bureau français des Recherches géologiques et minières.

Les faits assez crus qui, selon B, se cachent derrière cette sobre déclaration seraient les suivants : les recherches faites à Akchout par le BRGM laissaient bel et bien entrevoir que l'exploitation de ce gisement pouvait être entreprise d'une manière rentable. Si donc le capital français ne s'y est point engagé, c'est pour des raisons politiques. La France prenant ombrage de l'attitude indépendante et indifférente à ses vues de la Mauritanie aurait empêché la Société Penarroya de mettre à exécution les projets construits d'après les données du BRGM. La chose n'a pas été difficile, car qui dit Penarroya dit Banque Rothschild et qui dit Banque Rothschild dit M. Pompidou. C'est à la suite de cela que la Mauritanie aurait tourné les yeux vers l'Amérique, heureusement avec succès.

Mais ce n'est pas seulement par les vues contraires de deux amis, la France et l'Algérie, que la Mauritanie est tiraillée. Sa sécurité dépend d'un troisième facteur : l'Espagne.

Je tiens à ce sujet de S (voir page 7) que, bien que la Mauritanie estime que le Rio de Oro est peuplé de nomades ethniquement et historiquement rattachés à sa juridiction, elle a garde d'élever des prétentions sur ce territoire où

- 13 -

le stationnement de troupes espagnoles constitue pour elle le plus sûr garant de son intégrité territoriale. La diplomatie mauritanienne a eu soin de faire savoir à Madrid qu'elle est parfaitement satisfaite de l'état présent des choses. L'Espagne ne se montrant de son côté pas disposée à livrer le Rio de Oro au Maroc, le Président Daddah a pu, comme je l'ai mentionné plus haut, vanter les excellents rapports de son pays avec cette Puissance.

Ce qui précède fait voir le dilemme que la Mauritanie est obligée de résoudre : ou bien persévérer dans sa politique intransigeante vis-à-vis du Maroc et mécontenter son amie la plus généreuse, la France, ou bien plaire à celle-ci et accepter les risques d'une politique conciliante dont l'affaire Ould Oumeir a démontré le danger.

C'est ce dilemme qui nous donne la clef du prix que le Président Daddah attache à ce que la Suisse fasse pour la Mauritanie le geste ostensible d'amitié et de sympathie que vous savez et cela d'une façon nullement compromettante pour nous. Notre pays ferait honneur à la vocation à laquelle il doit sa naissance en ne demeurant pas indifférent au sort d'une poignée de nomades que ni la richesse ni la force ne justifient assurément à revendiquer la souveraineté, mais bien comme les fondateurs de la Confédération la volonté de vivre libres.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma considération distinguée.

*M. M. M. M.*

AMBASSADEUR DE SUISSE

Annexe mentionnée